

Tournai, le 17 janvier 2014.

## Communiqué de presse

### **Conférence des Bourgmestres de Wallonie picarde :**

#### **Les communes acceptent l'augmentation de la quote-part, sous conditions**

Si la Wallonie picarde est aujourd'hui un territoire qui compte, c'est parce que s'est développée progressivement une culture du consensus et une recherche permanente de l'intérêt du territoire. No Télé, en partie subventionnée par la Fédération Wallonie-Bruxelles, a été un élément important dans la constitution de cette identité territoriale. Cet outil au service des associations, des acteurs culturels, économiques, sociaux, sportifs et des communes qui maillent notre Wallonie picarde a contribué à leur rayonnement et au rayonnement du territoire tout entier.

Le 16 décembre 2013, compte tenu de l'état des finances de No Télé, la Conférence des Bourgmestres décide à l'unanimité pour 2014, sur base des travaux de la task force, initiée en mars 2013, ce qui suit :

- Recettes complémentaires recherchées par No Télé sur base des pistes dégagées par la task force à concurrence de 160.000 euros ;
- Maintenir l'effort social de la part de No Télé d'un montant de 300.000 euros et réduction des dépenses de fonctionnement d'au moins 40.000 euros suite aux préconisations de l'audit ;
- Recettes nouvelles, issues du secteur privé, à hauteur de 50.000 euros ;
- IDETA et IEG poursuivront leur participation à hauteur de 160.000 euros pour la première et 40.000 euros pour la seconde ;
- Sollicitation des intercommunales pour le solde 2014 plafonné à 400.000 euros.

Après discussions complémentaires avec les instances de No Télé, il apparaît qu'IPALLE ne pourra contribuer à la prise en charge totale des 400.000 euros fixés lors de la Conférence des Bourgmestres du 16 décembre. IPALLE pourrait intervenir à hauteur d'un quart du montant.

Dès lors, la Conférence des Bourgmestres de ce vendredi 17 janvier a réaffirmé son soutien à l'entreprise et a proposé :

- De **solliciter l'intercommunale IPALLE** en vue d'établir avec No Télé une collaboration restant à chiffrer ;
  
- **D'inviter les Bourgmestres de la Wallonie picarde** à proposer au sein de leur Conseil communal respectif et sous réserve de leur approbation une augmentation de la quote-part communale de l'ordre d'un euro révisable à la condition que le Conseil d'Administration de No Télé mette en place un comité de rémunération pluraliste et avec la présentation par No Télé, très rapidement d'un plan d'assainissement pour 2014 et, pour la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2014, d'un plan financier pluriannuel et ce, afin de permettre aux communes sous plan de gestion (CRAC) une approbation par l'autorité de tutelle.
  
- **Que le plan d'économie doit être impacté** dès que le budget 2014 de No Télé aura été voté par ses instances.



WAPI 2025 – Structure d'appui de la Conférence des Bourgmestres  
Contact presse : Cindy Duchâteau – Chargée de missions  
056 56 13 36